Docusign Envelope ID: 39EE3BD8-EC6D-4794-9843-55ADCB17D3B1

CACAO
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 Rue Marceau, 33400 TALENCE
908 686 199 RCS BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 26 AOUT 2025

L'an deux mille vint-cinq,
Le 26 août,
A 10 heures,

Les associés de la Société CACAO se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 8 Rue Marceau 33400 TALENCE, sur convocation de la Présidente.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence sous format numérisé prévu par l'article R. 225-95 du Code de commerce signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Axel MOTTE, en sa qualité de Président de la société ACM Investissement et entrepreneuriat, Présidente de la Société.

Madame Cécile MOTTE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :
- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Docusign Envelope ID: 39EE3BD8-EC6D-4794-9843-55ADCB17D3B1

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Transfert du siège social de la Société et modification corrélative des statuts,
- Suppression des mentions préalables et des articles 25, 26 et 27 des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président indiquant les motifs du transfert du siège social de la Société et la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de transférer le siège social du 8 Rue Marceau, 33400 TALENCE au 27 rue Jacques Juillac - 33400 TALENCE, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 27 rue Jacques Juillac - 33400 TALENCE".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de supprimer les mentions préalables des statuts mentionnant les associés à la constitution en page 2 ainsi que les articles 25, 26 et 27 qui n’ont plus lieu d’être depuis la constitution effective de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Docusign Envelope ID: 39EE3BD8-EC6D-4794-9843-55ADCB17D3B1

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente associée,
La Société ACM Investissement et entrepreneuriat
Représentée par Axel MOTTE

Signé par :
Axel MOTTE
CA802746255647C...

La secrétaire,
Cécile MOTTE

Signé par :
CCD76B0A47994B4...

Coralie MOTTE, associée
Représentée par Axel MOTTE
et Cécile MOTTE

Signé par :
CCD76B0A47994B4...

Signé par :
Axel MOTTE
CA802746255647C...

Ophélie MOTTE, associée
Représentée par Axel MOTTE
et Cécile MOTTE

Signé par :
CCD76B0A47994B4...

Signé par :
Axel MOTTE
CA802746255647C...

Alice MOTTE, associée
Représentée par Axel MOTTE
et Cécile MOTTE

Signé par :
CCD76B0A47994B4...

Signé par :
Axel MOTTE
CA802746255647C...